

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'UFR DSP**DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE****Collège A****SCRUTIN du JEUDI 18 janvier 2018**Date limite de dépôt : **vendredi 05 janvier 2018 à 17h**

La liste de candidats (le cas échéant) ainsi que les déclarations de candidatures individuelles doivent être adressées dûment complétées et signées,

- soit déposées directement auprès du Service des Affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Paris Nanterre par le mandataire de liste.
- soit envoyées à l'adresse suivante, envoi doublé d'un mail (election@u-paris10.fr) :

**« Elections - À l'attention de Monsieur le Président »
Service des Affaires juridiques et institutionnelles (Mme DE BEARN - bureau B09)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex**

Pièce à joindre obligatoirement : copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte professionnelle, carte de séjour ou permis de conduire exclusivement).

Je soussigné(e) (NOM Prénom) :
Demeurant :
CP – Ville :
Téléphone : Adresse mail :
Déclare être candidat(e) sur la liste (*le cas échéant*) :
☐ Appartenance ou soutien dont je bénéficie (*facultatif*) :
☐ Profession de foi (*facultative*)
☐ Accepte la diffusion sur l'intranet de mon appartenance syndicale ou du soutien syndical reçu.
Pour les élections au Conseil de l'UFR DSP et signer cet acte de candidature en pleine connaissance des effets de droit.

Fait le

Signature originale :

NB : Toute candidature arrivée hors délai sera considérée comme nulle et non avenue, et en tout état de cause, la régularité des documents de candidature relève exclusivement de la responsabilité des candidats.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est la gestion des candidatures aux élections. Afin de favoriser une large diffusion des informations relatives aux candidatures, vos données nominatives, les professions de foi et le cas échéant l'appartenance ou le soutien syndical, seront diffusés sur le site intranet « elections.u-paris10.fr ».

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en 2004, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès à vos données. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement informatique envisagé. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en vous adressant à election@u-paris10.fr.

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : election@u-paris10.fr